

43



Journal

(non révisé)

Assemblée législative

Nouveau-Brunswick

L'hon. Herménégilde Chiasson,
lieutenant-gouverneur

Présidence : l'hon. Roy Boudreau

le mercredi 14 mai 2008

Deuxième session de la 56^e législature
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

le mercredi 14 mai 2008

10 h

Prière.

Sont déposés et lus une première fois les projets de loi suivants :

par l'hon. D. Landry :

57, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur ;*

par M. Fitch :

58, *Loi sur l'expiration des cartes-cadeaux.*

Conformément au paragraphe 44(4) du Règlement, M. Harrison, leader parlementaire de l'opposition, donne avis que, le jeudi 15 mai 2008, les affaires émanant de l'opposition seront étudiées dans l'ordre suivant :

- 1) reprise du débat ajourné sur la motion portant deuxième lecture du projet de loi 15,
- 2) étude de la motion 73,
- 3) deuxième lecture du projet de loi 58.

L'hon. M. Murphy, leader parlementaire du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre, à la suite de l'étude des affaires émanant de l'opposition, se forme en Comité des subsides pour étudier les prévisions budgétaires du ministère de l'Énergie, du ministère de la Justice et de la Consommation, du ministère du procureur général, du ministère de l'Agriculture et de l'Aquaculture, du ministère de la Sécurité publique et de la Commission de police du Nouveau-Brunswick.

Le leader parlementaire du gouvernement donne avis que l'intention du gouvernement est que, le jeudi 15 mai, la deuxième lecture du projet de loi 56 soit appelée, après quoi la Chambre se formera en Comité des subsides.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides, sous la présidence de M. Fraser.

La séance, suspendue d'office à 12 h 30, reprend à 14 h sous la présidence de M. Fraser.

Après un certain laps de temps, M^{me} Lavoie assume la suppléance à la présidence du comité.

Après un certain laps de temps, M. Fraser reprend la présidence du comité.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance. Le président du comité, M. Fraser, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi, a adopté plusieurs crédits et demande à siéger de nouveau.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

Voici les crédits dont il est fait rapport :

BUDGET PRINCIPAL, 2008-2009
COMPTE ORDINAIRE

	Votés (\$)
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE	
Administration	636 000
Gestion de la politique énergétique et développement d'affaires	2 649 000
Moins : crédits législatifs	53 000
Votés	3 232 000
MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET DE LA CONSOMMATION	
Administration et planification	4 508 000
Services aux tribunaux	24 414 000
Services à la justice	3 895 000
Aide Juridique	7 200 000
Moins : crédits législatifs	53 000
Votés	39 964 000
MINISTÈRE DU PROCUREUR GÉNÉRAL	
Procureur général	14 785 000
Moins : crédits législatifs	0
Votés	14 785 000
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AQUACULTURE	
Services de gestion	5 972 000
Agriculture	26 415 000
Aquaculture	3 208 000
Moins : crédits législatifs	53 000
Votés	35 542 000

PRÊTS ET AVANCES

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AQUACULTURE

Commission de l'assurance-récolte

du Nouveau-Brunswick	1 600 000
----------------------------	-----------

FONDS DE ROULEMENT
SOLDES MAXIMAUX

AVANCES DE FONDS DE ROULEMENT

Justice et Consommation	150 000
Agriculture et Aquaculture	1 000 000

AVANCES DE PETITE CAISSE

Justice et Consommation	30 000
Agriculture et Aquaculture	24 000

STOCKS

Agriculture et Aquaculture	1 000 000
----------------------------------	-----------

La Chambre adopte ces crédits.

La séance est levée à 18 h.

Conformément à l'article 39 du Règlement, les documents suivants, ayant été déposés au bureau du greffier, sont réputés avoir été déposés sur le bureau de la Chambre :

documents demandés dans l'avis de motion 45	(30 avril 2008) ;
statistiques de l'état civil, rapport annuel	
pour 2006-2007	(7 mai 2008) ;
rapport annuel du Centre communautaire	
Sainte-Anne pour 2006-2007	(12 mai 2008).